

**PROCES VERBAL  
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 AVRIL 2017**

**PRESENTS : DIAZ Arnaud – DIAZ Yvan – ROUSSET Marie France - LENNE Mauricette  
- MANESCAU Serge SILVA Arlette**

**ABSENTS EXCUSÉS : BOUQUIGNAUD Daniel -**

**DATE DE CONVOCATION : 31 mars 2017**

Madame Marie France ROUSSET est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 21H00.

Le quorum est atteint pour permettre de délibérer

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 15 février 2017 puis le fait approuver et signer par les membres du conseil municipal.

**ORDRE DU JOUR :**

- Vote des taux d'imposition 2017
- Projet aménagement paysager bordure RN20 : plan de financement
- Budgets commune, camping, régie d'électricité :
  - Vote des comptes administratifs 2016
  - Vote des comptes de gestion 2016
  - Affectations de résultats
  - Vote des budgets primitifs 2017
- Questions diverses

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017**

Monsieur le Maire propose d'augmenter les taxes de 0.5 % :

Taxe d'habitation	taux 2017 : 7.92 %
Taxe foncière (bâti)	taux 2017 : 24.57 %
Taxe foncière (non bâti)	taux 2017 : 102.13 %

**PROJET D'AMENAGEMENT PAYSAGER BORD RN20**

Vu le projet d'aménagement paysager de la RN20 par des plantations et la construction d'une murette, M le Maire propose le plan de financement suivant :

Opération	14 660 €	
Subvention Conseil Départemental - FDAL	50 %	7 330 €
Autofinancement	50 %	7 330 €

## **BUDGETS COMMUNE, CAMPING, RME**

Vote des comptes administratifs

### - Camping municipal

<b>Exercice 2016</b>	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	49 773.85	35 082.97	-14 690.88
Investissement	4 870	11 538.07	6 668.07
<b>Résultat</b>			<b>-8022.81</b>
<b>Résultat clôture 2015</b>			<b>+ 21 881.45</b>
<b>Résultat clôture 2016</b>			<b>+ 13 858.64</b>

Le conseil municipal vote le CA 2016 à l'unanimité.

### - Régie électrique

<b>Exercice 2016</b>	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	92 147.46	117 757.55	+ 25 610.09
Investissement	0	1 302.00	+ 1 302.00
<b>Résultat</b>			<b>+ 26 912.09</b>
<b>Résultat clôture 2015</b>			<b>+ 266 543.33</b>
<b>Résultat clôture 2016</b>			<b>+ 293 455.42</b>

Le conseil municipal vote le CA 2016 à l'unanimité.

### - Budget communal

<b>Exercice 2016</b>	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	529 725.88	632 077.14	+ 102 351.26
Investissement	191 136.27	278 376.76	+ 87 240.49
<b>Résultat</b>			<b>+ 189 591.75</b>
<b>Résultat clôture 2015</b>			<b>+ 168 446.59</b>
<b>Part affectée à l'investissement</b>			<b>-207 615.73</b>
<b>Résultat clôture 2016</b>			<b>+ 150 422.61</b>

Le conseil municipal vote le CA 2016 à l'unanimité.

## **VOTE DES COMPTES DE GESTION 2016**

M le Maire présente les comptes de gestion proposés par le Trésorier pour les 3 budgets.  
Le conseil municipal vote les comptes de gestion 2016 à l'unanimité.

## **VOTE DES AMORTISSEMENTS CAMPING**

Considérant les acquisitions des dernières années en investissement sur le budget du camping municipal, et à la demande de M le Trésorier, il est nécessaire de prévoir les amortissements suivants à partir de 2017 sur le budget du camping municipal :

- Matériel informatique (I 7), d'un montant de 3 666.60 euros de la manière suivante :  
733.32 euros pendant 5 ans.

Le conseil municipal vote les amortissements à l'unanimité.

## **AFFECTATIONS DE RESULTATS / VOTE BP 2017**

M le Maire présente les affectations de résultats et les budgets primitifs pour l'année 2017 pour les 3 budgets :

- Communal
- Camping municipal
- RME

Le conseil municipal vote les affectations de résultats à l'unanimité et accepte les BP 2017 à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Personnel
- Considérant la fin de la période de formation de Mme CHAARAOUI dans le cadre de la convention AFPR avec Pôle Emploi, M le Maire propose de créer un poste d'agent administratif à temps complet pour accroissement temporaire d'activité pour une durée de 11 mois.
- Considérant l'accroissement saisonnier d'activité et les chantiers prévus, M le Maire propose de recruter un agent technique (entretien du village et petits travaux) à temps complet pour une durée de 6 mois.

Mr le maire demande à l'assemblée si il y des questions ou des objections.

L'ordre du jour étant épuisé.

La séance de ce conseil municipal est levée à 23H15

Le Maire

Les Adjointes

Les Conseillers Municipaux